



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



Association  
Nationale  
pour  
la Protection  
du Ciel  
et de  
l'Environnement  
Nocturnes



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Les conclusions du Grand Débat National : Encore une occasion perdue pour la biodiversité

*La crise actuelle de la biodiversité, cette sixième « extinction de masse » des espèces vivantes que confirmera le rapport à venir de l'IPBES sur la biodiversité, ne semble malheureusement pas toucher notre Président de la République. Les conclusions du Grand Débat National sont pour nos associations une vraie déception au regard des enjeux et de notre engagement pour la préservation et la restauration de notre patrimoine naturel.*

**Nos associations ont été invitées à participer au grand débat national, et même à contribuer à son animation.** Nous y avons répondu « présents » : information de nos adhérents, organisation de débats, dépôt de contributions, participation aux journées thématiques pour alimenter les conférences régionales de citoyens.

Il nous semblait en effet important de montrer à cette occasion avec les Français, avec nos adhérents et partenaires, à quel point **la préservation de la biodiversité et sa « reconquête »**, après des décennies d'érosion, **sont nécessaires à une véritable transition écologique et solidaire.** Il s'agissait aussi, comme l'avait annoncé le Premier ministre le 4 juillet dernier lors du lancement du Plan biodiversité, de « *parvenir en 2020 à une prise de conscience générale comparable à celle qui a eu lieu sur le climat en 2015* ». Il s'agissait surtout de défendre un bien commun, notre patrimoine naturel, loin de tout esprit partisan.

Nos messages ont trouvé un écho auprès des citoyens. Citons par exemple cet extrait de la Synthèse des Conférences Citoyennes Régionales : « *Malgré cette prise de conscience générale et les initiatives citées, l'action n'est pas à la hauteur des enjeux. Elle n'est ni assez rapide, ni assez ambitieuse face à une situation très inquiétante de notre planète : pollution de l'air et des sols, réchauffement climatique, épuisement des ressources, chute rapide de la biodiversité, disparition des espaces naturels à cause d'une urbanisation débridée* ».

Lors de la restitution du Grand débat le 8 avril, le Premier ministre avait montré qu'il avait perçu cette urgence dans le domaine climatique : « *La dernière exigence est une urgence, une urgence climatique dont les Français ont une claire conscience* ». **Nous espérons donc qu'il en était de même au sujet de la biodiversité pour le Président de la République.**

Hélas, quinze jours après cette restitution solennelle, et alors que notre pays va accueillir à la fin de la semaine la 7<sup>e</sup> réunion plénière du groupe d'experts internationaux sur la biodiversité (IPBES), puis un sommet du G7 ayant la biodiversité à son agenda, **aucune des annonces du Président de la République n'est venue répondre à ces attentes.**

Nous sommes inquiets. Comment notre pays, qui affirme sa volonté d'être, au niveau international, un acteur majeur de la mobilisation en faveur de la biodiversité (dont déclaration franco-chinoise du 25 mars 2019 en préparation de la conférence de Pékin de l'automne 2020, accueil du congrès mondial de l'UICN à Marseille en juillet 2020), peut-il être crédible en tenant aussi peu compte de ces enjeux dans sa politique intérieure, tant en métropole qu'en Outre-mer ? **Comment, alors qu'ils viennent d'afficher leur attachement à notre patrimoine culturel, nos responsables peuvent-ils accorder si peu d'attention à notre patrimoine naturel reconnu par la Loi « Patrimoine commun de la Nation » ?**

Jamais les enjeux écologiques n'ont été aussi prégnants. Jamais la biodiversité n'a été aussi menacée. **Jamais les Françaises et les Français n'ont été aussi conscients et mobilisés. Et « en même temps », jamais les réponses n'ont été aussi décalées face à cette menace sur l'avenir de l'humanité.** Hier encore, le gouvernement déposait un projet de loi pour la restauration de Notre-Dame lui permettant de déroger aux règles de protection de l'environnement, alors qu'il possède les moyens d'en faire un chantier exemplaire. Il avait fait de même pour ne pas gêner l'organisation des Jeux Olympiques.

**Le patrimoine naturel n'est ni une variable d'ajustement ni une cause secondaire. Il devrait figurer parmi les causes nationales prioritaires de la France.** Il est plus que temps que le Gouvernement et les responsables politiques, à toutes les échelles d'intervention, prennent les décisions et les mesures qui s'imposent pour préserver et restaurer la biodiversité sur l'ensemble de son territoire y compris maritime.